



Page modifiée:
le mardi
2002-8-13 9:38

English Contactez-nous Aide Recherche Publiservice
Accueil Intranet Formation GIT / AIC Finances, planif., syst. min. Commerce
Ressources humaines Affaires consulaires Gestion des biens MAECI

Ressources humaines @ MAECI

Le point sur l'étude comparative des conditions d'emploi des agents du service extérieur (étude sur les FS)

2001-05-10 – Comité directeur sur l'étude comparative des conditions d'emploi des agents du service extérieur

[Accueil]

Au début de mars, nous vous avons envoyé une mise à jour sur l'étude comparative des conditions d'emploi des agents du service extérieur. Cette étude est réalisée conjointement par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), l'Association professionnelle des agents du service extérieur, Citoyenneté et Immigration (CIC) et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Comme nous l'avons mentionné en mars, cette étude a deux objectifs :

1. Favoriser une compréhension objective commune de certaines caractéristiques comparatives clés de la nature du travail des agents du service extérieur et du cadre dans lequel ils effectuent leurs activités.
2. Fournir des données comparatives sur les groupes d'employés de la fonction publique du Canada dont les tâches professionnelles sont similaires, sur d'autres services extérieurs et sur un certain nombre d'organisations internationales et du secteur privé, qui affectent des employés à l'étranger.

Quels sont les nouveaux développements depuis cette mise à jour?

1. Adele Furrrie Consultants a présenté une étude des documents parus au cours des cinq dernières années et portant sur les méthodes de gestion d'un processus d'affectation à l'étranger et du milieu de travail. Ces observations seront incluses dans l'énoncé de travail de l'étude comparative;
2. Mercer International (Toronto) a été engagé pour procéder à un sondage sur le maintien de l'effectif FS afin de pouvoir constater l'étendue des problèmes de maintien de l'effectif au MAECI et à CIC, avec les facteurs et les raisons motivant les départs. Ce sera le premier sondage du genre à être effectué pour le MAECI et CIC. Les quatre parties concernées et Mercer International ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un questionnaire qui a été envoyé à titre d'essai à des groupes de FS du MAECI et de CIC en poste à Ottawa, Beijing, Paris et Londres.

Tous les agents recevront au cours des prochaines semaines un questionnaire Web concernant le maintien de l'effectif qui sollicitera leur contribution à ce sujet. Nous demandons à tous les agents du service extérieur de répondre au sondage puisque leur opinion constitue un élément important de l'étude. Les résultats du sondage serviront alors à préciser le champ d'application de l'étude comparative. Nous disposerons d'une base solide qui nous permettra d'améliorer nos pratiques de gestion et de classer par priorités certains des points à régler.<

3. Conseil et Vérification Canada (CVC) a préparé avec nous le processus de sélection d'une société indépendante d'experts-conseils qui mènera l'étude comparative. Le MAECI sera l'autorité contractante pour cette étude.

Quelles sont les prochaines étapes?